

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00728

Numéro SIREN : 479 894 172

Nom ou dénomination : 2I SOFT

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2023 sous le numéro de dépôt 5981

**2I SOFT**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 80 000 euros**  
**Siège social : 4 route de Quemeneau**  
**44600 SAINT NAZAIRE**  
**479 894 172 RCS SAINT NAZAIRE**

---

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 3 MAI 2023**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

---

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 7 917,82 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	7 917,82 euros :
A la réserve légale	395,89 euros
	-----
Solde	7 521,93 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur les réserves - sur le compte "autres réserves" lequel compte est ainsi ramené à 21 142,29 euros	478,07 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	8 000,00 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 1 euro par part	8 000,00 euros

---

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 8 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de l'issue des présentes décisions.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :  
8 000 euros, soit 1 euro par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 8 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :  
8 000 euros, soit 1 euro par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 8 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :  
8 000 euros, soit 1 euro par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 8 000 euros

Certifié conforme  
La Gérance



E.U.R.L. 2 I SOFT

4 ROUTE DU QUEMENEAU

44600 SAINT NAZAIRE

Programmation informatique

COMPTES ANNUELS

31/12/2022

---



EXPERTISE COMPTABLE

---

Certifiés conformes à l'original

5 Avenue Barbara  
44611 ST NAZAIRE  
0240534001  
saint-nazaire@tgs-france.fr

[www.tgs-france.fr](http://www.tgs-france.fr)



## Bilan Actif

		31/12/2022		31/12/2021	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	49,00		49,00	49,00
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>49,00</b>		<b>49,00</b>	<b>49,00</b>
	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
ACTIF CIRCULANT	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	2 466,00		2 466,00	
	Autres créances	14 290,92		14 290,92	593,91
	Capital souscrit appelé, non versé				
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	93 833,77	15 488,98	78 344,79	102 951,70
	<b>DISPONIBILITES</b>	36 333,67		36 333,67	32 188,41
	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>146 924,36</b>	<b>15 488,98</b>	<b>131 435,38</b>	<b>135 734,02</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>146 973,36</b>	<b>15 488,98</b>	<b>131 484,38</b>	<b>135 783,02</b>
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			49,00	49,00
	(3) dont créances à plus d'un an				

## Bilan Passif

31/12/2022 31/12/2021

	Capital social ou individuel	80 000,00	80 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
Capitaux Propres	RESERVES		
	Réserve légale	2 205,71	2 205,71
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	21 620,36	30 637,58
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	<b>7 917,82</b>	<b>(1 017,22)</b>
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>111 743,89</b>	<b>111 826,07</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 989,12	12 736,45
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 229,52	
	Dettes fiscales et sociales	8 521,85	11 220,50
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total des dettes</b>	<b>19 740,49</b>	<b>23 956,95</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>131 484,38</b>	<b>135 783,02</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	7 917,82	(1 017,22)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	19 740,49	23 956,95
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

## Compte de Résultat

1/2

		31/12/2022	31/12/2021	
		12 mois	12 mois	
		France	Exportation	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	52 770,71	41 951,50	
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>52 770,71</b>	<b>41 951,50</b>	
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits	1,63	0,84	
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>	<b>52 772,34</b>	<b>41 952,34</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements		1 174,53	
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		12 159,54	5 656,98
	Impôts, taxes et versements assimilés		597,00	590,00
	Salaires et traitements		54 857,76	53 965,43
	Charges sociales du personnel		3 474,74	3 481,83
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
Dotations aux provisions				
Autres charges		6,54		
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>	<b>72 270,11</b>	<b>63 694,24</b>	
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(19 497,77)</b>	<b>(21 741,90)</b>	

## Compte de Résultat

2/2

	31/12/2022	31/12/2021	
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(19 497,77)</b>	<b>(21 741,90)</b>
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	1 200,59	3 825,12
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		17 969,56
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	868,52	
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>2 069,11</b>	<b>21 794,68</b>
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 838,52	892,00
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		178,00
	<b>Total des charges financières</b>	<b>11 838,52</b>	<b>1 070,00</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(9 769,41)</b>	<b>20 724,68</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(29 267,18)</b>	<b>(1 017,22)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(37 185,00)	
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>54 841,45</b>	<b>63 747,02</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>46 923,63</b>	<b>64 764,24</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>7 917,82</b>	<b>(1 017,22)</b>

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

## Dispense Annexe Comptable

L'annexe comptable n'a plus à être établie :

- Lorsque l'entité est une personne physique éligible au Régime Simplifié d'Imposition.
- Lorsque l'entité (sauf holding) ne dépasse pas au titre du dernier exercice clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan	350 000 €
- Chiffre d'affaires	700 000 €
- Nombre de salariés	10

(ordonnance 2014-86 du 30/01/2014 prise dans le cadre de la loi d'habilitation n°2014-1 du 2 janvier 2014)